



LE LIVRET DES ÉTUDES



**MASTER
MANAGEMENT DE
PROJET (MP)**

Table des matières

1	PRÉSENTATION DU MASTER MP.....	3
2	VOS INTERLOCUTEURS POUR LE MASTER MP	4
3	OBJECTIFS.....	5
4	CHIFFRES CLÉS.....	6
5	DÉBOUCHÉS	7
6	CONSEIL DE PERFECTIONNEMENT.....	7
7	LISTE DES INTERVENANTS	7
8	MAQUETTE PÉDAGOGIQUE.....	8
9	CALENDRIER	10
10	ALTERNANCE.....	12
11	RÈGLEMENT PROPRE AU MASTER MP	12
11.1	Professionnalisation.....	12
11.2	Evaluation par les compétences.....	13
11.3	UE « Pratique Professionnelle et Réflexivité »	13
11.4	Conditions de validation du Master.....	13
11.5	Reprendre ses études en master MP.....	14
11.6	Que faire en cas d'absence justifiée en master MP ?	15

DISPOSITIF SPECIFIQUE AU MASTER MANAGEMENT DE PROJET (MP)

1 PRÉSENTATION DU MASTER MP

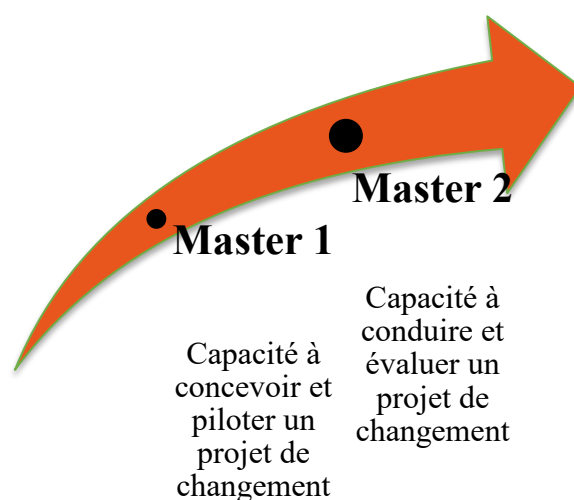
Le Master Management de Projets forme à et par la gestion de projets et permet d'acquérir des **compétences transversales indispensables pour concevoir et piloter des projets de transformation dans des environnements organisationnels et managériaux variés.**

Le Master est à la fois tourné vers les métiers de la gestion de projet à proprement parler (chef de projet, assistant chef de projet, ...) mais aussi, et de façon plus large, vers les métiers de l'encadrement qui intègrent de plus en plus une compétence projet.

Sur deux années en alternance, le master forme des cadres capables d'exercer des responsabilités dans les différentes spécialités du management de l'entreprise.

Dans le cadre de leur alternance, les apprenants conduisent un projet stratégique dans une entreprise. Ce projet peut être en lien avec différents domaines : marketing, vente, gestion des ressources humaines, qualité, achat, gestion des systèmes d'information, logistique, création d'entreprise, etc.

Le programme des cours est construit pour développer les capacités des apprenants à conduire des projets en entreprise. Il comprend des apports dans différentes spécialités de gestion ainsi qu'une démarche de management de projet basée sur l'analyse des pratiques managériales vécues.



Basé sur une pédagogie active, qui place l'apprenant en situation d'*acteur de sa formation*, le Master est fondé sur des valeurs de *responsabilité, engagement, et proximité*.

2 VOS INTERLOCUTEURS POUR LE MASTER MP



⇒ **Gestionnaire de scolarité Master MP: Fanny CHARVOLIN**

Démarches administratives, notes, absences, emploi du temps, gestion des offres d'alternance.

Tél : 04 77 42 13 33

E-mail : fanny.charvolin@univ-st-etienne.fr

⇒ **Responsables Master MP : Aurélie MERLE (M1) et Manel ABDELJALIL-DINE (M2)**

Suivi pédagogique du groupe, coordination des cours, attribution des tuteurs pédagogiques, lien avec les partenaires, etc.

E-mail : aurelie.merle@univ-st-etienne.fr et manel.dine@univ-st-etienne.fr

⇒ **Responsable des contrats d'apprentissage et des contrats de professionnalisation**

Forma-Sup :

Pour tout renseignement administratif, vous pouvez contacter **Louis DA SILVA** (CFA Forma-Sup Ain-Rhône-Loire)

Tél : 04.78.77.35.67.

E-Mail : ldasilva@formasup-arl.fr

⇒ **Tuteur pédagogique : déterminé à la rentrée en fonction de la mission de l'apprenant**

Enseignant spécialisé dans le domaine de gestion de la mission de l'apprenant, suivi personnalisé de l'apprenant, visite dans la structure d'accueil, interlocuteur privilégié de

l'établissement et de l'apprenant. Les coordonnées du tuteur pédagogique seront communiquées en octobre.

3 OBJECTIFS

Les enseignements dispensés visent l'acquisition et le renforcement de compétences :

- Permettant de situer et analyser l'environnement de l'entreprise (environnement juridique, concurrentiel, financier...)
- Mettant l'alternant en situation de réaliser un diagnostic de situations managériales et de projets ;
- Techniques et méthodologiques permettant de faciliter la définition des orientations et objectifs d'un projet : contrôle de gestion, gestion de projet ;
- Transversales orientées vers la conduite du changement en entreprise : management des systèmes d'information, management d'équipes, techniques de négociation, communication & leadership ;
- D'expertise, permettant un approfondissement d'un projet dans ses dimensions plus techniques : achats, logistique, gestion des compétences, marketing des services ;

4 CHIFFRES CLÉS

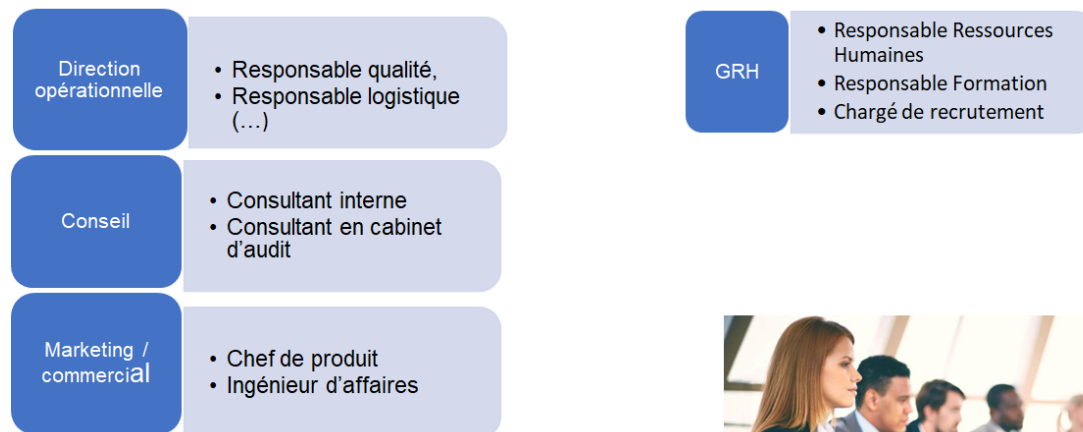


- 30 ans d'existence ;
- Un réseau de plus de 2800 anciens
- Taux d'insertion professionnelle :
93% dans les 12 mois
après l'obtention du diplôme



5 DÉBOUCHÉS

Un Master généraliste pour des postes à responsabilité



6 CONSEIL DE PERFECTIONNEMENT

Un conseil de perfectionnement réunit annuellement des enseignants, des professionnels ainsi que des étudiants et des diplômés. Il est consulté sur le contenu des programmes, les modalités pédagogiques, les conditions de sélection à l'entrée des étudiants, les principes d'organisation des stages, l'ouverture de nouvelles formations, en relation avec l'évolution des débouchés professionnels.

La liste des membres et les compte-rendu sont consultables dans [l'intranet de l'IAE](#).

7 LISTE DES INTERVENANTS

La liste se trouve dans la plate-forme pédagogique étudiante MOODLE.

N'hésitez pas à contacter votre gestionnaire de scolarité pour consulter cette liste.

8 MAQUETTE PÉDAGOGIQUE

M1 SEMESTRE 7	Crédits ECTS	Nombre d'heures
UE1. Communication dans un environnement multiculturel	5	72
Anglais		36
LV2 (allemand, espagnol ou italien)		22
Plan de communication		14
UE2. Marketing appliqué	5	45,5
Comportement et psychologie du consommateur		14
Marketing des services		14
E-marketing		17,5
UE3. Managements des acteurs du projet	5	45,5
Communication & leadership		14
Management d'équipe		17,5
Gestion des compétences		14
UE4. Managements des process opérationnels	5	42
Achat		14
Outils logistiques		14
Processus qualité		14
UE5. Méthodologie de projet	5	38,5
Gestion de projets		17,5
Conduite de projets digitaux et agilité		21
UE6. Management stratégique et financier du projet	5	49
Contrôle de gestion		17,5
Finance d'entreprise		17,5
Analyse stratégique		14

UE11. Audit des opérations	5	45,5
Supply chain		17,5
Management de la performance par les processus		14
Audit d'un projet		14
UE12. Pilotage de projet entrepreneurial et d'innovation	5	46
Marketing de l'innovation		21
Projet entrepreneurial		21
Droit de la propriété intellectuelle		4
UE13. Management des ressources humaines	5	46
Audit social		14
Management d'équipe interculturelle		21
Management des connaissances		14
M2 SEMESTRE 10	Crédits ECTS	Nombre d'heures
UE14. Pratique professionnelle et réflexivité	30	59,5
Rencontres du Management	1	7
Ateliers thématiques		7
Analyse de la pratique managériale		21
Insertion professionnelle		7
Recherche en sciences de gestion		10,5
Groupe de projet et engagement sociétal	2	34
Module recherche en management (optionnel)	2	24
Expérience professionnelle	9	–
Rapport professionnel	9	–
Article de recherche	9	–

9 CALENDRIER

L'alternant effectue 28 semaines en entreprise, dont tous les mercredis, et a droit à 5 semaines de congés payés. L'entreprise et l'alternant sont libres de les placer d'un commun accord à n'importe quel moment de l'année sur une période entreprise.

Calendrier 2023-2024



Composante	IAE de Saint Etienne
Diplôme	Master
Mention	Entrepreneuriat et management de projets
Parcours (le cas échéant)	Management de projets
Régime d'inscription	Alternance
Année d'études	1ère année
Régime d'examen	Contrôle continu intégral (sans examen terminal)

	Cours en présentiel à l'université
	en Entreprise : contrat appr/pro / stage
VACANCES	Vacances universitaires
	Week-end
	Pax de cours

distanciel	cours à distance
------------	------------------

férié	Jours fériés réglementaires
-------	-----------------------------

	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Ma	Juin	Juillet	Août	Septembre
1 M	1 V	1 D	1 M	1 V	1 L	1 J	1 V	1 L	1 M	1 S	1 L	1 J	1 D	1 V
2 M	2 S	2 L	2 M	2 S	2 M	2 V	2 S	2 S	2 M	2 J	2 D	2 M	2 V	2 L
3 J	3 D	3 M	3 V	3 D	3 M	3 D	3 S	3 D	3 M	3 V	3 L	3 M	3 S	3 M
4 V	4 L	4 M	4 S	4 L	4 V	4 D	4 L	4 J	4 S	4 M	4 M	4 J	4 D	4 M
5 S	5 M	5 J	5 D	5 M	5 V	5 V	5 L	5 M	5 V	5 D	5 M	5 L	5 J	5 J
6 D	6 M	6 V	6 L	6 M	6 M	6 S	6 M	6 M	6 S	6 L	6 J	6 S	6 M	6 V
7 L	7 J	7 S	7 M	7 J	7 D	7 D	7 M	7 J	7 D	7 M	7 V	7 D	7 M	7 S
8 M	8 V	8 D	8 M	8 V	8 V	8 L	8 J	8 V	8 L	8 M	8 S	8 L	8 J	8 D
9 M	9 S	9 L	9 J	9 S	9 S	9 M	9 V	9 S	9 M	9 J	9 D	9 M	9 V	9 L
10 J	10 D	10 M	10 V	10 D	10 M	10 M	10 S	10 D	10 M	10 V	10 L	10 M	10 S	10 M
11 V	11 L	11 M	11 S	11 J	11 L	11 J	11 D	11 L	11 J	11 S	11 M	11 J	11 D	11 M
12 S	12 M	12 V	12 D	12 M	12 M	12 V	12 L	12 M	12 V	12 D	12 M	12 V	12 L	12 J
13 D	13 M	13 V	13 L	13 D	13 M	13 S	13 M	13 S	13 M	13 L	13 J	13 S	13 M	13 V
14 L	14 J	14 S	14 M	14 J	14 D	14 D	14 M	14 J	14 D	14 M	14 V	14 D	14 M	14 S
15 M	15 V	15 D	15 M	15 V	15 V	15 L	15 J	15 V	15 L	15 M	15 S	15 L	15 J	15 D
16 M	16 S	16 L	16 J	16 S	16 S	16 M	16 V	16 S	16 M	16 J	16 D	16 M	16 V	16 L
17 J	17 D	17 M	17 V	17 D	17 M	17 D	17 S	17 D	17 M	17 V	17 L	17 M	17 S	17 M
18 V	18 L	18 M	18 S	18 J	18 L	18 J	18 D	18 L	18 J	18 S	18 M	18 J	18 D	18 M
19 S	19 M	19 J	19 D	19 M	19 V	19 V	19 L	19 M	19 V	19 D	19 M	19 V	19 L	19 J
20 D	20 M	20 V	20 L	20 M	20 M	20 S	20 M	20 M	20 S	20 L	20 J	20 S	20 M	20 V
21 L	21 J	21 S	21 M	21 J	21 D	21 D	21 M	21 J	21 D	21 M	21 V	21 D	21 M	21 S
22 M	22 V	22 D	22 M	22 V	22 V	22 L	22 J	22 V	22 L	22 M	22 V	22 L	22 J	22 D
23 M	23 S	23 L	23 J	23 S	23 S	23 M	23 V	23 S	23 M	23 J	23 D	23 M	23 V	23 L
24 J	24 D	24 M	24 V	24 D	24 M	24 S	24 M	24 D	24 M	24 V	24 L	24 M	24 S	24 M
25 V	25 L	25 M	25 S	25 L	25 J	25 D	25 L	25 L	25 J	25 S	25 M	25 J	25 D	25 M
26 S	26 M	26 J	26 D	26 M	26 V	26 S	26 L	26 M	26 V	26 D	26 M	26 V	26 L	26 J
27 D	27 M	27 V	27 L	27 M	27 M	27 S	27 M	27 J	27 S	27 L	27 J	27 S	27 M	27 V
28 L	28 J	28 S	28 M	28 J	28 D	28 D	28 M	28 J	28 D	28 M	28 V	28 D	28 M	28 S
29 M	29 V	29 D	29 M	29 V	29 V	29 L	29 J	29 V	29 L	29 M	29 S	29 L	29 J	29 D
30 M	30 S	30 L	30 J	30 S	30 S	30 M		30 S	30 M	30 J	30 D	30 M	30 V	30 L
31 J		31 M		31 D	31 M			31 D		31 V		31 M	31 S	



Composante	IAE de Saint Etienne
Diplôme	Master
Mention	Entrepreneuriat et management de projets
Parcours (le cas échéant)	Management de projets
Régime d'inscription	Alternance
Année d'études	2ème année
Régime d'examen	Contrôle continu intégral (sans examen terminal)

	Cours en présentiel à l'université
	en Entreprise : contrat apprenti / stage
VACANCES	Vacances universitaires
	Week-end
	Fas de cours

distanciel	cours à distance
------------	------------------

ferié	Jours fériés réglementaires
-------	-----------------------------

	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre
1 M		1 V	1 D	1 M	1 V	1 L	1 J	1 V	1 L	1 M	1 S	1 L	1 J	1 D
2 M		2 S	2 L	2 J	2 S	2 M	2 V	2 S	2 M	2 J	2 D	2 M	2 V	2 L
3 J		3 D	3 M	3 V	3 D	3 M	3 S	3 D	3 M	3 V	3 L	3 M	3 S	3 M
4 V		4 L	4 M	4 S	4 L	4 J	4 D	4 L	4 J	4 S	4 M	4 J	4 D	4 M
5 S		5 M	5 J	5 D	5 M	5 V	5 L	5 M	5 V	5 D	5 M	5 V	5 L	5 J
6 D		6 M	6 V	6 L	6 M	6 S	6 M	6 M	6 S	6 L	6 J	6 S	6 M	6 V
7 L		7 J	7 S	7 M	7 J	7 D	7 M	7 J	7 D	7 M	7 V	7 D	7 M	7 S
8 M		8 V	8 D	8 M	8 V	8 L	8 J	8 V	8 L	8 M	8 S	8 L	8 J	8 D
9 M		9 S	9 L	9 J	9 S	9 M	9 V	9 S	9 M	9 J	9 D	9 M	9 V	9 L
10 J		10 D	10 M	10 V	10 D	10 M	10 S	10 D	10 M	10 V	10 L	10 M	10 S	10 M
11 V		11 L	11 M	11 S	11 L	11 J	11 D	11 L	11 J	11 S	11 M	11 D	11 M	11 V
12 S		12 M	RENTREE	12 J	12 D	12 M	12 V	12 L	12 M	12 D	12 M	12 V	12 L	12 J
13 D		13 M	13 V	13 L	13 M	13 S	13 M	13 M	13 S	13 L	13 J	13 S	13 M	13 V
14 L		14 J	14 S	14 M	14 J	14 D	14 M	14 J	14 D	14 M	14 V	14 D	14 M	14 S
15 M		15 V	15 D	15 M	15 V	15 L	15 J	15 V	15 L	15 M	15 S	15 L	15 J	15 D
16 M		16 S	16 L	16 J	16 S	16 M	16 V	16 M	16 J	16 M	16 D	16 M	16 V	16 L
17 J		17 D	17 M	17 V	17 D	17 M	17 S	17 D	17 M	17 V	17 L	17 M	17 S	17 M
18 V		18 L	18 M	18 S	18 L	18 J	18 D	18 L	18 J	18 S	18 M	Soutenance pro	18 J	18 M
19 S		19 M	19 J	19 D	19 M	19 V	19 L	19 M	19 V	19 D	19 M	19 V	19 L	19 J
20 D		20 M	20 V	20 L	20 M	20 S	20 M	20 M	20 S	20 L	20 J	20 S	20 M	20 V
21 L		21 J	21 S	21 M	21 J	21 D	21 M	21 J	21 D	21 M	21 V	21 D	21 M	21 S
22 M		22 V	22 D	22 M	22 V	22 L	22 J	22 V	22 L	22 M	22 S	22 L	22 J	22 D
23 M		23 S	23 L	23 J	23 S	23 M	23 V	23 S	23 M	23 J	23 D	23 M	23 V	23 L
24 J		24 D	24 M	24 V	24 D	24 M	24 S	24 D	24 M	24 V	24 L	24 M	24 S	24 M
25 V		25 L	25 M	25 S	25 L	25 J	25 D	25 L	25 J	25 S	25 M	25 V	25 D	25 M
26 S		26 M	26 J	26 D	26 M	26 V	26 L	26 M	26 V	26 D	26 M	26 V	26 L	26 J
27 D		27 M	27 V	27 L	27 M	27 S	27 M	27 J	27 S	27 L	27 J	27 S	27 M	27 V
28 L		28 J	28 S	28 M	28 J	28 D	28 M	28 J	28 D	28 M	28 V	28 D	28 M	28 S
29 M		29 V	29 D	29 M	29 V	29 L	29 J	29 V	29 L	29 M	29 S	29 L	29 J	29 D
30 M		30 S	30 L	30 J	30 S	30 M	30 V	30 S	30 M	30 D	30 M	30 V	30 L	30 J
31 J		31 M			31 D	31 M		31 D	31 M	31 V		31 M	31 S	

IAE de Saint-Etienne
 2 rue Tréfilerie Bâtiment F- 42100 Saint-Etienne cedex 2
 iae@univ-st-etienne.fr
 iae.univ-st-etienne.fr

10 ALTERNANCE

Le Master MP (M1 et M2) est réalisé en alternance en suivant un rythme de 3 semaines en entreprise en moyenne (+ tous les mercredis des périodes de formation) / 2 semaines en formation à l'IAE.

L'alternant est présent en entreprise tous les mercredis sur les périodes de cours.

Si l'entreprise est éloignée géographiquement, l'alternant peut travailler à distance les mercredis, en accord avec son employeur.

Il existe deux types de contrats possibles :

- Le contrat d'apprentissage ;
- Le contrat de professionnalisation.

Pour toute information complémentaire relative aux contrats (rémunérations, avantages, aides, etc) :

<https://www.formasup-arl.fr/alternant>

11 RÈGLEMENT PROPRE AU MASTER MP

11.1 Professionnalisation

La professionnalisation est au cœur du projet du département management de manière générale et du Master MP depuis sa création. C'est un trait commun aux formations en gestion, dans les universités ou les écoles, en raison de la nature singulière des sciences de gestion, centrées sur la compréhension et la construction de l'action collective. Mais c'est aussi une volonté particulière du département management : aller plus loin que d'autres formations en gestion dans la professionnalisation afin de mieux intéresser les étudiants et de favoriser leur recrutement après la formation.

Nous avons développé la professionnalisation sur de nombreux plans, en particulier :

- la mise en place de l'alternance sur les deux années de master (Master 1 et Master 2) ;
- l'animation d'une partie des cours par des professionnels ;
- les séances d'analyse de la pratique managériale ;

- la présence des organisations professionnelles et des entreprises dans le conseil du département management ;
- un système d'évaluation des compétences au sein des processus de formation et d'évaluation.

11.2 Evaluation par les compétences

Nous proposons une évaluation par les compétences, dans l'intégralité des Unités d'Enseignement.

11.3 UE « Pratique Professionnelle et Réflexivité »

Outre l'évaluation professionnelle de l'alternant en structure d'accueil, celui-ci sera évalué par :

- Un rapport professionnel à rendre aux deux tuteurs (entreprise et formation). Ce rapport est évalué uniquement par l'enseignant. Un cahier des charges est transmis à l'étudiant.
- Une soutenance professionnelle collective à laquelle sont conviés les tuteurs-entreprise. Il s'agit pour 4 ou 5 alternants de présenter leur projet en entreprise devant 4 ou 5 tuteurs professionnels et devant leur tuteur pédagogique. Suite aux différentes présentations, les tuteurs professionnels questionnent les alternants et les évaluent d'une manière collégiale. Un retour individualisé est ensuite fait à l'alternant.
- Un rapport de spécialité (M1) ou article de recherche (M2) qui a pour objectif de confronter la théorie et le terrain à partir d'une problématique utile pour l'entreprise. Le tuteur professionnel pourra être consulté quant au choix de la problématique et peut s'il le souhaite participer à la soutenance. Cette partie est évaluée uniquement par le tuteur-enseignant.

11.4 Conditions de validation du Master

Est déclaré titulaire du Master de Projets l'étudiant qui remplit les deux conditions suivantes pour les semestres 7,8,9 et 10 :

- Aucune absence injustifiée lors des contrôles de connaissances et compétences et lors des cours (2.4.3) ;
- Une moyenne générale par semestre supérieure ou égale à 10/20 (2.4.4).

Une précision concernant l'évaluation de l'unité d'enseignement « Rencontres du management, Analyse de la pratique managériale, ateliers thématiques, Insertion professionnelle »

Pour valider les crédits ECTS associés à ces modules, l'assiduité est obligatoire.

En cas d'absence justifiée, les crédits ECTS associés à ces modules pourront faire l'objet d'une compensation avec les autres crédits du semestre.

En cas d'absence injustifiée, les crédits ECTS associés à ces modules ne sont pas validés sauf décision contraire du jury (2.4.4.)

11.5 Reprendre ses études en master MP

Vous souhaitez reprendre des études en vue d'obtenir un diplôme national : vous relevez de la formation continue si vous remplissez l'une des conditions suivantes à la date officielle de démarrage de la formation visée :

- Vous avez interrompu vos études depuis 2 ans ou plus
- Vous étiez précédemment inscrit en Formation Continue
- Vous êtes inscrit au Pôle emploi
- Votre formation est prise en charge par un tiers (OPCO, COPIR, CPF, etc.) HORS ALTERNANCE (Contrat de professionnalisation, contrat d'apprentissage)
- Vous êtes salarié en congé de formation professionnelle (CPF de Transition, CFP, ...) HORS ALTERNANCE (Contrat de professionnalisation, contrat d'apprentissage)

Un service de formation continue à l'université est dédié à l'accompagnement des professionnels en reprise d'études. Au-delà de leur mission d'information sur votre projet de reprise d'études, il assure les relations entre votre employeur, le Pôle Emploi et l'Université.

A ce titre, il établit les documents administratifs que génère votre statut (demande de congé de formation, plan de formation, devis, attestation d'inscription à un stage de formation, ...). Il assure également votre suivi d'assiduité de manière mensuelle afin de maintenir le paiement de vos droits (dans le cadre de votre congé ou de votre indemnisation Pôle Emploi).

Des réunions d'informations collectives précisant les démarches administratives selon votre situation professionnelle sont régulièrement organisées. Il est fortement recommandé d'y assister. Vous trouverez le planning des réunions ainsi que des informations complémentaires sur le lien suivant :

<https://www.univ-st-etienne.fr/fr/formation/formation-continue/reprise-d-etudes.html>

Votre contact : Séverine OLAGNON (service universitaire de formation continue)

ftlv-pre-vae@univ-st-etienne.fr

11.6 Que faire en cas d'absence justifiée en master MP ?

En complément des règles mentionnées en 2.2 et 2.3, en cas d'absence justifiée pendant une période de formation, l'étudiant doit prendre contact avec les intervenants(e)s concerné(e)s par son absence pour les informer d'une part et rattraper l'évaluation si besoin est.